

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de Cerelles se réunira

le mardi 23 mai 2017 à 18h30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 09 mai 2017
2. Approbation du plan de zonage d'assainissement de la commune
3. Instauration du droit de préemption urbain (DPU) sur le territoire de la commune
4. Demande de subvention au titre de la DETR 2017 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
5. Modification de la composition des commissions communales
6. Modification de la composition du comité consultatif « bibliothèque »
7. Commission d'appel d'offres : modification des membres
8. Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social : modification des membres
9. Informations du Maire

Le Maire,

Guy POULLE